

Montreuil, le 26 mars 2018



Monsieur le Directeur Général
des Finances Publiques
139 Rue de Bercy
75012 Paris

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Par la présente et conformément à l'article L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du travail, la CGT Finances Publiques vous notifie d'un préavis de grève.

La présente correspondance vaut préavis de grève pour les journées du 3 au 10 avril 2018. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de DGFIP.

A ce titre nous revendiquons :

- L'arrêt des évolutions en cours concernant notre système de mutations et l'ouverture de discussions visant à de réelles améliorations pour les agents
- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et des restructurations ;
- des créations d'emplois statutaires pour répondre aux besoins ;
- le refus des licenciements et des mobilités forcées ;
- un nouveau plan de titularisation des contractuels, de nouvelles mesures pour combattre la précarité ;
- le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies et l'augmentation des rémunérations, avec le dégel du point d'indice ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle réelle ;
- la défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers ;
- la préservation du statut général des fonctionnaires, et des statuts particuliers, qui permettent déjà de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire et qui garantissent l'égalité entre les usagers.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

*Le secrétaire général de la CGT
Finances Publiques*

Olivier Vadebout